

ASSEMBLEE GENERALE 2011 ORDINAIRE DU 18 FEVRIER 2012



Sont présentes ou représentées les familles listées sur la feuille d'émargement annexée au présent compte-rendu (soit 53 familles présentes et 55 représentées).



Sont présents également Lilian ESTIENNE et Christian RIOUSSET, agriculteurs, Elisabeth COMPANY, productrice de volailles, Marine SAINT-MICHEL, productrice de lait de vache et Emmanuelle VAN DE KERCKOVE, chargée de mission à Alliance Provence.

Sont excusés Catherine PONÇON, productrice d'œufs, Chloé FENNEC, boulangère, Carole et Pascal FAUDON, producteurs d'agneau, Valentine de CHABANEIX et Nelly DELPOUX, producteurs de bœuf et de veau.

L'assemblée générale débute à 18 h 30 en la salle du Lavoir à Rassuen (Istres)

La secrétaire Catherine BONNABEL fera fonction de président de séance. Elle remercie tout d'abord l'ensemble des personnes présentes.



-

1 – RAPPORT MORAL

-

Jean-Marc CIAPPA, président de l'association, présente son rapport moral.

Il commence par rappeler l'ensemble des producteurs qui sont en partenariat avec notre association ainsi que les principes d'une amap.

Puis il évoque les diverses actions menées en 2011 :

- Istres propre en avril,
- Taille des oliviers en avril également,
- Vide-grenier de Rassuen en Mai,

Puis Jean-Marc parle du groupe de vendredi dont il s'occupe.

Le bureau remercie l'ensemble des bénévoles qui tout au long de l'année sont présents sur les 2 groupes. Ils sont chaleureusement applaudis par la salle.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité et sera annexé au présent compte-rendu.



-

2 – RAPPORT FINANCIER

-

Claude BONNABEL, trésorier de l'association, présente son rapport financier.

Au 31/12/2011, il restait sur le compte bancaire 604.91 € et 350.99 € sur le compte d'épargne.

Il ne préconise pas d'augmentation de la cotisation, car nos dépenses sont largement couvertes par les adhésions.

Nous sommes actuellement 144 familles réparties sur 2 groupes (91 familles le mercredi et 53 le vendredi)

Les départs sont essentiellement dus, sur le mercredi, à des déménagements.

Le poids moyen du panier est de : 6,484 kg par semaine en 2011 avec une augmentation, par rapport à 2010, d'environ 100 gr par panier. Ce qui représente sur 52 semaines, 1 panier supplémentaire.

Le groupe du vendredi doit accueillir autant de familles que celui du mercredi, afin d'assurer à notre producteur de légumes, Lilian, son salaire et peut-être générer un second emploi sur l'exploitation. Lilian nous indique que grâce aux amaps, son salarié Hervé a pu obtenir son CDI avec 21 h par semaine en 2010 puis 35 h par semaine en 2011.

Le rapport du trésorier est adopté avec 1 abstention.



3 – DESIGNATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les familles suivantes sont volontaires pour faire partie du conseil d'administration :

ALINGRIN - BONNABEL – BOUBAYA - BUENO – DESCHAMPS – DUMAS F. -
DURANDO – GARCIA C. – IMBERT - JANNAS - JOURDA – MAR-DUMAS - MERLE –
MONFORT- PICOT - POMIAN – SAGET – SPAETER - WULLES.

Ce conseil d'administration est élu à l'unanimité.

Jean-Marc CIAPPA, président de l'association jusqu'à ce jour, étant démissionnaire, un CA sera réuni en fin d'assemblée générale pour élire le nouveau ou la nouvelle président(e) et changer la domiciliation de l'association.

La secrétaire effectuera toutes les formalités nécessaires à ce changement (banque, sous-préfecture, mairie).

-

4 – RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DE L'AMAP

La secrétaire rappelle que l'Amap fonctionne avec des bénévoles qui, tout au long des saisons, sont présents pour passer les commandes, faire la gestion du groupe, déballer les camions, participer aux distributions. Chacun est le bienvenu pour aider. S'impliquer dans l'AMAP, même occasionnellement, permet de créer des liens avec les producteurs, les autres amapiens.

Les référents ont en charge un ou plusieurs produits. S'il n'y a pas de volontaire référent, il n'y a pas de produit.

5 – PROJETS 2012

Ces projets seront définis lors du prochain conseil d'administration.

Mais d'ores et déjà, il est annoncé la participation au vide-grenier de Rassuen le samedi 5 Mai, à Istres Propre le 12 Mai, aux Virades de l'espoir, à la taille des oliviers et aux aides sur les exploitations si besoin.

6 – POINT SUR LES DIFFERENTS PRODUCTEURS

a) Lilian ESTIENNE, agriculteur

Il nous rappelle l'historique de son entrée en agriculture : après avoir fait une formation d'ébéniste, il décide de reprendre les terres et l'exploitation agricole gérées par son père Francis ESTIENNE. Il est à son compte depuis Mai 2010.

Toutes les terres sont en agriculture biologique.

Lilian rappelle combien la solidarité est importante au sein d'une amap.

Il sait que ses points faibles sont les melons, les poireaux qui sont en trop petite quantité. Par exemple, pour les poireaux, il a commandé 30 000 poireaux pour 2012, contre 20 000 pour 2011.

Par contre, il a bien réussi les pommes de terre.

Il continue à faire des essais pour tenter sans cesse de s'améliorer, comme avec les panais.

Il nous informe que les endives demandent beaucoup de surface et de travail.

Lilian nous renvoie sur le site internet où ses techniques de culture sont explicitées mais précise qu'il travaille par rotation des prés, ce qui permet d'avoir une belle terre sans herbe. Il travaille également le sol en superficie afin de préserver la vie microbienne.

Il indique également qu'il évite d'utiliser les produits autorisés en agriculture biologique. Il préfère ne mettre aucun produit. Lorsqu'ils sont nécessaires, il attend toujours le dernier moment pour les appliquer : c'est pour cela qu'il a perdu près de 1 000 choux-fleur attaqués par « des gendarmes ».

Lilian préfère les traitements homéopathiques réguliers à base de purin d'ortie, de prêle, de fougère, de consoude. Il travaille aussi avec les associations entre différents légumes (oignons/betteraves) ou entre des légumes et des fleurs (tomates/œillets d'inde).



b) Christian RIOUSSET, notre second producteur de légumes à St Rémi de Pce

Christian explique que les rapports entre les agriculteurs et les consommateurs se sont modifiés avec les amaps. Les agriculteurs ont de grosses contraintes mais ils sont dans l'obligation de fournir aux amapiens de beaux paniers quand « la marchandise est rare » car les amapiens leur font confiance toute l'année.



c) Elisabeth COMPANYY, productrice de volailles

Elisabeth commence par remercier les bénévoles, Amélie pour le mercredi et Franck pour le vendredi, qui l'aident. Elle remercie également les amapiens de leur intérêt pour les producteurs.

Elle est installée depuis 3 ans et a 10 poulaillers. Elle veut rajouter 2 poulaillers supplémentaires pour pouvoir fournir de la dinde à la découpe (dinde broncée) en septembre 2012. Elle travaille avec des amaps et en vente directe à la ferme.

Entre le début de son partenariat avec nous et aujourd'hui, elle a constaté une hausse de 7 % des commandes pour le mercredi et de 41 % pour le vendredi.

S'il y avait une augmentation de la demande générale, Elisabeth privilégierait les amaps sans hésitation.

En 2011, elle a fait les dalles et l'électricité de ses poulaillers. Pour la première fois cette année elle a un bilan positif. Elle espère pouvoir s'attribuer un salaire pour 2012.

Pour 2012, elle va investir dans des silos afin de stocker des céréales et ainsi lisser les fluctuations de tarifs. Elle va s'organiser avec d'autres éleveurs pour bénéficier de prix intéressants auprès des céréaliers.

L'alimentation de ses volailles est 100 % bio et les poulets sont tués à 90 j (au lieu de 70 j en conventionnel). La différence essentielle est la qualité de la chair. Elle soigne ses bêtes avec de l'homéopathie et de la phytothérapie.

Elisabeth remercie également Alliance Provence pour son intervention sur le terrain, son aide aux producteurs, les formations prodiguées.



Notre assemblée générale est interrompue par l'arrivée de M. François BERNARDINI, maire d'Istres.

Cathy et Claude remercient M. le Maire de sa venue et de son intérêt pour notre association. A la demande de M. le Maire, Claude explique le fonctionnement de l'AMAP. Pour M. BERNARDINI, notre AMAP est le reflet d'une prise de conscience, pour beaucoup, de s'alimenter sainement et d'être proches de la nature. Pour les producteurs, cela permet de se projeter dans l'avenir.

M. le Maire s'interroge sur le nombre d'AMAPs en France. Emmanuelle, chargée de mission à Alliance Provence, répond qu'il y a 1 500 AMAPs en France dont 140 dans notre région. La taille d'une AMAP est de 50 familles en moyenne. Il se crée 20 AMAPs par an en France.



L'assemblée générale se poursuit.

d) Marine, productrice de lait de vache à Miramas

Marine et son compagnon Damien sont installés depuis Juin 2011. Sur son exploitation, louée à la Mairie de Miramas, les prairies sont belles mais les installations « en dur » ne sont pas terminées (notamment la fromagerie).

Leur cheptel est de 6 vaches et 1 taureau. A terme, il est prévu qu'ils aient 12 vaches. Une vache produit, en moyenne, 20 litres de lait par jour sur 10 mois de lactation.

Son activité se répartit entre 3 amaps (Istres, Miramas, Salon de Provence) et la vente directe à la ferme.

En ce moment la fromagerie est en cours de construction et les fromages sont prévus pour Mai. Mais aménager un bâtiment en même temps que la tenue quotidienne de l'exploitation est difficile

Cathy intervient en précisant qu'il sera peut-être fait appel à des volontaires pour une aide sur l'exploitation de Marine ainsi que le prévoit la charte des amaps. Cela a déjà été fait par le passé chez Lilian pour le montage de serres. Ce sera aussi l'occasion de se retrouver, tous solidaires, autour de notre productrice de lait.

Marine conclut en remerciant les référents Agathe pour le Mercredi et Danièle pour le vendredi.



e) Sophie, référente sur le vendredi de Patrick Bozonnat, pêcheur

Il y a aujourd'hui environ 16 familles sur les 2 groupes qui commandent du poisson tous les mois. Il n'y a pas eu d'augmentation de prix malgré la hausse du prix du carburant.

f) Claudine, référente de Chloé Fennec, boulangère sur les 2 groupes

Il y a 21 familles le mercredi et 17 familles le vendredi qui commandent du pain et des viennoiseries à Chloé.

g) Catherine Ponçon, productrice d'oeufs

Catherine Ponçon étant absente, c'est Catherine Bonnabel qui lit le point fait par notre productrice.

Catherine P. cherche des terres (2 hectares) afin de s'installer à son compte car aujourd'hui elle travaille sur l'exploitation familiale. En ce moment, elle suit une formation pour les jeunes agriculteurs afin de bénéficier d'aides, de prêts bonifiés et de démarches simplifiés.

Elle nous annonce qu'il n'y aura pas d'augmentation de tarifs pour les œufs pour la prochaine saison.

Suite à la demande d'une amapienne, elle nous informe qu'elle pourra nous fournir des poules pour faire la poule au pot. Les informations seront données dans le mail d'informations hebdomadaires.

h) Fromage de chèvre

Une amapienne demande si nous allons retrouver du fromage de chèvre. Cathy répond que le futur conseil d'administration statuera sur ce sujet, des problèmes ayant été rencontrés avec le producteur notamment à cause de livraisons sans glacière.

Il est rappelé que les membres du conseil d'administration et du bureau assument une responsabilité envers les familles. En conséquence, des décisions sont quelquefois prises, contre les producteurs, mais dans l'intérêt de tous.

7 – ALLIANCE PROVENCE

Rappel : Alliance Provence met en place, gère et fédère les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (A.M.A.P.) entre des groupes de consommateurs et des agriculteurs dans le cadre d'une économie solidaire alternative, hors économie de marché, permettant non seulement le maintien de l'agriculture de proximité mais aussi une production d'une grande qualité nutritive, gustative, diversifiée en toute transparence et sécurité alimentaire.

Dans cette optique, Alliance Provence est donc une aide pour l'installation de producteurs, leur conversion en agriculture biologique et aussi pour la création d'amaps.

Emmanuelle, chargée de mission à Alliance Provence rappelle combien la cotisation des amaps et des amapiens est essentielle pour cette structure. Le nombre important d'adhérents permet de générer des subventions de la part de collectivités. Claude rappelle également que nos cotisations à Alliance Provence permet de régler la cotisation d'assurance.

Anciennement basée à Gardanne, elle est aujourd'hui sur Toulon où tous les moyens d'Alliance Provence ont été regroupés. Elle le regrette car elle est moins présente sur le terrain. Il y a à ce jour 450 producteurs dans le réseau et seulement 2,8 salariés. Malheureusement, la survie financière de cette association en dépendait.

Aujourd'hui, une des missions d'AP est également de revoir la charte des Amaps qui date de 2003 et qui n'intègre pas le bio.

Elle constate également qu'il y a de nombreux problèmes au sein d'amaps atteignant l'âge de 6/7 ans.

De plus, il est utopique de penser que tous les amapiens sont fermement convaincus des valeurs du système « amap ». Elle constate qu'il faut des amapiens « simples consommateurs » pour donner des revenus aux exploitants agricoles.

Elle rappelle également qu'il y a une évolution des normes concernant l'agriculture biologique avec une visée d'uniformité européenne. Du coup, ces normes seraient revues à la baisse pour la France. Alliance Provence milite pour la création d'un label 'bio-cohérence »

Elle rappelle l'assemblée générale d'Alliance Provence, le 15 avril dans les Alpes Maritimes et invite tous les adhérents à être participatifs.

Parmi les projets de cette AG, il y aurait la transformation d'Alliance Provence en une fédération qui regrouperait des entités à l'échelle d'un pays (pays aixois, pays salonnais...).

8 – QUESTIONS DES AMAPIENS

Il n'y a pas de question d'amapiens.

Cathy Bonnabel remercie une nouvelle fois Jean-Marc Ciappa président sortant. Un modeste présent lui est remis par une toute jeune amapienne.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la présidente de séance remercie Monsieur le Maire et l'ensemble des participants pour leur présence, leur confiance et leur soutien aux différents producteurs et à l'équipe en place.

La séance est levée à 20 h 30, elle est suivie d'un apéritif convivial.

La Présidente de Séance

Catherine BONNABEL



..... ***NOTRE NOUVELLE PRESIDENTE EST ???***

Isabelle SAGET

